



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

***RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO***  
***Après le viol : témoignages recueillis dans***  
***l'est du pays***

Index AI : AFR 62/019/2004

•  
*ÉFAI*  
•

# ***République démocratique du Congo Après le viol : témoignages recueillis dans l'est du pays***

## SOMMAIRE

<b><i>La petite commerçante .....</i></b>	<b><i>2</i></b>
<b><i>L'écolière .....</i></b>	<b><i>4</i></b>
<b><i>La vendeuse de beignets.....</i></b>	<b><i>7</i></b>
<b><i>Une mère et son bébé.....</i></b>	<b><i>9</i></b>
<b><i>La militante .....</i></b>	<b><i>11</i></b>
<b><i>L'infirmier .....</i></b>	<b><i>12</i></b>

Les entretiens suivants sont une sélection de témoignages recueillis par Amnesty International en 2004 auprès de Congolaises ayant subi un viol, de militants des droits humains et de professionnels de santé. Ils sont présentés ici dans le cadre de la campagne menée par Amnesty International afin que les victimes de viol de la République démocratique du Congo (RDC) obtiennent des soins médicaux plus nombreux, plus de justice, ainsi qu'un soutien social et économique plus important. Toutes les personnes interviewées ont donné leur accord pour que leurs récits soient publiés. Tous les détails qui pourraient permettre de les identifier ont été modifiés. Le rapport d'Amnesty International publié en octobre 2004 et intitulé *RDC. Violences sexuelles : un urgent besoin de réponses adéquates* (index AI: AFR 62/018/2004) donne davantage d'informations sur les viols de masse perpétrés par tous les combattants en présence en RDC ainsi que sur les graves difficultés que rencontrent les dizaines de milliers de victimes de ces viols.

### ***La petite commerçante***

**Florence** a vingt-huit ans et se décrit comme « *une petite commerçante* ». En septembre 2003, elle était parmi les passagers d'un minibus qui traversait la plaine de Rusizi dans la province du Sud-Kivu, lorsque celui-ci a été arrêté à un barrage mis en place par un groupe politique armé.

**Amnesty International** : *Pouvez-vous me dire ce qui s'est passé ?*

**Florence** : Ce jour-là, nous venions de Bukavu. Lorsque nous sommes arrivés à N., des militaires ont arrêté le véhicule et nous ont fait sortir. Lorsque des soldats arrêtent les véhicules comme ça, c'est pour voler les passagers, mais ils en profitent aussi souvent pour violer les femmes. J'étais avec cinq autres femmes et nous avons toutes été violées, au bord de la route. Ensuite, ils nous ont rassemblées et ils nous ont dit qu'ils nous amenaient à leur commandant. Alors nous avons été conduites à leur camp, dans la forêt. Comme nous étions six, lorsqu'on nous a présentées au commandant, il a choisi le premier la femme qu'il voulait. Ensuite, les autres officiers ont fait leur choix : chaque officier choisissait une femme. Lorsqu'on est choisie par le commandant, personne d'autre ne peut vous toucher, mais quand il en a assez de vous, il vous donne aux autres pour qu'ils vous violent.

**AI** : *Combien de temps êtes-vous restée là-bas ?*

**F.** : Deux mois.

**AI** : *C'était tous les jours comme ça ?*

**F.** : Oui, tous les jours. Chaque jour, j'étais violée par deux soldats.

**AI** : *Que s'est-il passé ensuite ?*

**F.** : Quand les soldats en ont eu assez de moi, on m'a mise dans une case qu'ils utilisaient comme une sorte de prison. Là-bas, les gardes nous violaient.

**AI** : *Combien de temps êtes-vous restées dans cette prison ?*

**F.** : À peu près un mois.

**AI** : *Est-ce que vous étiez nourries ?*

**F.** : Ils nous donnaient des haricots blancs. Nous devons les cuisiner nous-mêmes. Seulement pendant la nuit, pas pendant le jour.

*AI : Pourquoi ?*

**F. :** Pour qu'on ne voie pas la fumée. Ils avaient peur d'être repérés et attaqués. Souvent, pendant la nuit, des soldats partaient et ils revenaient parfois avec du bétail. Quelquefois, ils nous donnaient la tête ou les pieds. Ils gardaient la viande pour eux. Nous ne mangions qu'une fois par jour. Ils avaient leurs femmes avec eux, on pourrait dire des femmes « libres », qui les suivaient dans la forêt et qui préparaient à manger pour eux, mais pas pour nous.

*AI : Est-ce que ces femmes ont essayé de vous aider ?*

**F. :** Les femmes qui étaient là ne pouvaient pas nous aider, elles auraient été tuées tout de suite. Ils nous prenaient même nos habits. Ils prenaient nos vêtements pour les donner à leurs femmes. Il y avait des femmes avec des bébés qui avaient été enlevées comme nous. Ils enlevaient même les vêtements des bébés.

*AI : Il y a des enfants là-bas ?*

**F. :** Oui. Il y avait aussi les enfants qu'ils avaient eus avec leurs femmes. Il y avait tout un mélange de gens, là-bas, de presque tous les pays [*de la région*].

*AI : Et votre santé ? Est-ce que vous êtes tombée malade là-bas ?*

**F. :** J'ai été malade. Mon vagin saignait et ça sentait très mauvais. Ils m'ont dit que j'avais une infection.

*AI : Qu'est-ce qui a été le plus dur ?*

**F. :** Pour moi, le plus dur était d'être violée à chaque fois par tant de soldats différents, chaque jour. Et puis j'étais presque entièrement nue pendant tout ce temps : je n'avais que ma culotte. Pendant deux mois. Alors je devais mettre un morceau de tissu ici [*sur sa poitrine*] pour me couvrir.

*AI : Alors on vous laissait nue. Et les autres femmes qui étaient avec vous, ont-elles toutes réussi à partir ?*

**F. :** Je crois. Je crois qu'elles ont toutes été relâchées. Mais il fallait payer pour cela. Quelqu'un devait leur apporter de l'argent ou des marchandises pour qu'ils vous laissent partir.

*AI : Êtes-vous mariée ?*

**F. :** Mon mari m'a chassée dès que je suis rentrée. Il a divorcé. Pour l'instant, je suis seule.

*AI : Comment ça ? Pourquoi a-t-il décidé de vous chasser ?*

**F. :** Quand je suis sortie de la forêt et que je suis arrivée à la maison, il a décidé de m'abandonner le jour même. Maintenant, il a une autre femme.

*AI : Et votre communauté, vos voisins ?*

**F. :** Personne ne vous respecte. Tous, même s'ils voient que vous êtes plutôt bien en chair, comme moi, en bonne santé, ils disent : « *Mais vous avez le sida, vous avez couché avec les militaires.* » Ça m'inquiète, moi aussi ; je me demande si je n'ai pas le sida. J'ai de fortes douleurs, là, au bas-ventre. Je ne pourrais plus supporter de coucher avec un homme, maintenant. C'est comme si j'avais des blessures à l'intérieur. Ça fait tellement mal.

*AI : Florence, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?*

**F. :** J'aimerais savoir comment vous pouvez nous aider. Comment vous pouvez nous aider simplement à rester en vie. Parce que quand vous n'avez pas de mari, c'est comme si vous étiez déshonorée, méprisée, comme si personne ne vous respectait. Par exemple, je gagnais ma vie en faisant du commerce. Maintenant, je ne peux plus rien faire. Mes enfants souffrent, j'ai des problèmes. Nous n'avons même pas de maison où nous pourrions passer la nuit. Je vous demande de nous soutenir moralement, de nous donner du courage, de nous aider à retrouver espoir.

### **L'écolière**

**Estelle** a douze ans, elle vient de la province du Sud-Kivu. À la date de l'entretien, elle était prise en charge par une organisation congolaise de défense des droits fondamentaux des femmes.

*Amnesty International : Vas-tu à l'école ?*

**Estelle :** J'y allais avant. Mais maintenant, j'ai décidé de rester à la maison.

*AI : Est-ce que tu veux nous dire ce qui s'est passé ?*

**E. :** Un jour, je suis allée aux champs chercher des feuilles de manioc. J'ai vu un homme portant un tache-tache [*treillis*], la tenue des militaires. Cet homme a couru derrière nous. Nous nous sommes enfuies, mais je suis tombée et il a couché avec moi.

*AI : Avec qui étais-tu ?*

**E. :** Il y avait deux autres filles avec moi.

*AI : Que s'est-il passé ? Y avait-il des gens autour pour t'aider ?*

**E. :** Je suis tombée. J'ai crié et mes amies se sont enfuies. Personne n'est venu m'aider.

*AI : Est-ce qu'il t'a fait mal ? Était-il violent ?*

**E. :** Il m'a fait mal. J'ai eu mal.

*AI : Qu'as-tu fait, ensuite ?*

**E. :** Après l'acte sexuel il m'a laissée là-bas. Je me suis relevée et je suis rentrée à la maison.

*AI : Tu as de la famille ?*

**E. :** J'ai seulement ma maman. Mon père n'est plus avec nous.

*AI : Où est-il ?*

**E. :** Il s'est enfui pendant la guerre de Kabila. Il n'est toujours pas rentré.

*AI : Et qu'est-ce que ta mère a fait ?*

**E. :** Elle m'a demandé : « *Pourquoi tu n'as pas ramené les légumes ?* » J'ai commencé à pleurer et à lui raconter ce qui m'était arrivé. Alors elle m'a dit : « *Viens, on va aller voir le médecin.* »

*AI : Qu'est-ce qu'il a fait ?*

E. : Le docteur a dit que comme cet homme avait couché avec moi, que je n'étais plus normale, que je n'étais plus comme les autres filles.

*AI : Que tu n'étais plus normale ?*

E. : Oui.

*AI : Quel médecin ?*

E. : Un médecin de l'hôpital général.

*AI : Est-ce qu'il t'a soignée ?*

E. : Le médecin m'a examinée et il a fait une ordonnance. Pendant ce temps, ma mère était allée voir la femme qui aide à gérer [*l'organisation de défense des droits humains*]. Elle a parlé au responsable de l'hôpital et j'ai été envoyée ici, dans une autre clinique médicale [*financée par une ONG internationale, spécialisée dans le traitement des victimes de viol*]. Quand je suis allée là-bas, le médecin m'a examinée, puis il m'a donné trois paquets de médicaments et il m'a dit qu'ils avaient parlé à Mère G., la responsable de l'organisation.

*AI : Alors tu ne vas pas à l'école en ce moment ?*

E. : Je n'ai pas le courage d'y aller. Les autres filles du quartier se moquent de moi. Elles m'appellent la petite fille qui couche avec les militaires dans la forêt. J'essaie de me cacher.

*AI : Où ?*

E. : N'importe où.

*AI : Est-ce que tu as peur ?*

E. : J'ai peur parce que les gens se moquent de moi, et je ne peux plus sortir, même pour me promener. Les gens disent que je suis allée aux champs pour coucher avec un soldat.

*AI : Quand est-ce que tout cela est arrivé ?*

E. : À la mi-février [2004].

*AI : Est-ce que tu sais qui t'a fait ça ?*

E. : Je ne le connaissais pas. Un soldat. J'aimerais que ces militaires soient mis en prison. S'ils étaient arrêtés, moi aussi j'aurais la paix.

*AI : Est-ce que tu vas revenir ici, voir Mère G. ?*

**L'interprète de l'ONG :** Elle vient ici pour se cacher. [*À Estelle :*] Tu sais que tu peux venir ici, n'est-ce pas ?

E. : Même la nuit je ne dors pas. Je n'ai pas de paix.

*AI : Est-ce que tu as mal quelque part ?*

E. : J'ai mal au ventre, là, en bas.

**AI :** *Est-ce que tu arrives à dormir ?*

**E. :** Non, je ne dors pas.

**AI :** *Pourquoi ?*

**E. :** Je fais toujours le même cauchemar. C'est la nuit, je fais la lessive. Je vois des soldats approcher, je m'enfuis et je me réveille. Chaque nuit je me réveille en criant après ce cauchemar. Et chaque fois que je me réveille, j'ai très faim. Chaque fois j'ai envie de manger.

*[Personne ne parle pendant un moment.]*

**E. :** Ma famille est pauvre. Avant, j'allais aux champs chercher de la nourriture. Maintenant que je ne sors plus, comment est-ce qu'on va faire pour vivre ?

**AI :** *As-tu des frères ou des sœurs ?*

**E. :** J'ai deux petits frères. C'est moi qui allais chercher les légumes pour mes petits frères.

*[Nouveau silence. Estelle pleure, doucement, en regardant ailleurs.]*

**AI :** *Ce n'est pas grave de pleurer.*

**E. :** On n'a pas d'eau potable dans mon quartier, et c'est moi qui allais chercher de l'eau...

**AI :** *Et ta maman ?*

**E. :** ... et j'ai aussi d'autres soucis. L'eau n'est pas bonne, on doit aller en chercher ailleurs.

**AI :** *Et ta maman ?*

**E. :** Elle ne dit rien. Elle est toujours calme. Elle ne parle pas. Je n'ai parlé à personne d'autre. Maman ne dit rien. Elle ne parle pas.

**AI :** *Est-ce que tu aimerais parler à quelqu'un d'autre ?*

**E. :** Oui, mais je ne veux pas parler de mon viol par les militaires. Je ne peux le dire à personne, mais j'aimerais trouver quelqu'un à qui parler de mes autres problèmes. Je n'ai personne pour m'aider dans mes études.

**AI :** *Est-ce que tu voudrais retourner à l'école ?*

**E. :** Si on arrivait à arrêter l'homme qui m'a violée, je pourrais retourner à l'école, mais je n'ai personne pour payer ma scolarité<sup>1</sup>.

**L'interprète :** Et si on arrêta le soldat que ferais-tu ?

**E. :** Si on arrêta le soldat qui m'a violée je pourrais aller le taper. Peut-être que je me sentirais mieux après.

---

1. À cause de l'effondrement de l'État dans l'est de la RDC, les professeurs ne survivent que grâce aux paiements effectués par les familles. La plupart des fonctionnaires, dont les enseignants, les médecins et les infirmières, n'ont reçu aucun traitement ou salaire depuis trois ans, voire plus. Bien que les « frais » soient modérés, ils sont encore trop élevés pour de nombreuses familles.

*AI : Estelle, nous faisons justement partie d'une organisation qui travaille pour faire cesser ces crimes. Nous travaillons pour faire pression sur les gouvernements pour que les gens comme celui-là soient jugés et pour aider ceux qui ont souffert.*

**E. :** Que Dieu vous bénisse pour ce travail.

*AI : Nous allons dire aux gens ce qui s'est passé. Tu peux m'écrire. Dis-le à Mère G. et elle nous transmettra ton message.*

### **La vendeuse de beignets**

Avant d'être violée, Georgette vendait des pâtisseries.

*AI : Voulez-vous vous présenter ?*

**Georgette :** Oui, parce que je suis heureuse d'être ici. C'est une grande joie de vous voir, parce que vous avez fait pour moi une chose inoubliable. C'est sûr, c'est une grande joie pour moi.

*AI : Comment vous appelez-vous ?*

**G. :** Je m'appelle Georgette M.

*AI : Quel âge avez-vous ?*

**G. :** Maintenant, j'ai vingt-sept ans.

*AI : Pouvez-vous raconter ce qui vous est arrivé ?*

**G. :** Eh bien, c'est une chose qui ne peut pas se répéter plusieurs fois, parce que ce qui m'est arrivé me rend... Lorsque je me souviens de ça, ça me fait mal, ça me fait très mal. C'était en 2000, le 2 juin 2000. J'avais vingt-quatre ans. J'allais à l'enterrement de ma belle-sœur et en cours de route, dans la forêt, j'ai rencontré un militaire qui m'a ordonné d'avoir des relations sexuelles avec lui.

*AI : Et que s'est-il passé ?*

**G. :** Lorsque j'ai refusé, il m'a violée. Ensuite, il m'a torturée. Je ne sais pas combien de fois il m'a tiré dessus, mais il a tiré beaucoup, beaucoup de balles.

*AI : Il a tiré des balles ?*

**G. :** Oui, il m'a tiré dessus de nombreuses fois.

*AI : Où ?*

**G. :** Dans les parties génitales. Je suis restée là-bas jusqu'à... Je suis restée là-bas au moins trois heures sans aucune aide.

*AI : Alors ce soldat vous a violée et ensuite il vous a tiré dessus ?*

**G. :** Puis il s'est enfui. Lorsqu'il s'est enfui, je suis restée sans aucune aide pendant au moins trois heures... Trois heures sont passées comme ça. La femme avec qui je [*marchais*] est revenue à ma recherche. Quand elle m'a trouvée là où elle m'avait laissée avec ce militaire, elle m'a relevée et nous sommes allées

chercher des gens qui pouvaient nous aider. Le soldat m'a tiré dessus vers treize heures, mais je n'ai reçu aucune aide avant seize ou dix-sept heures. Je me suis réveillée à l'hôpital. Il n'y avait même pas de compresses, là-bas ; ils n'ont rien, vraiment rien<sup>2</sup>. J'y suis quand même restée. Ils m'ont au moins aidée pour le sang, parce que j'étais déjà trop...

*AI : Vous aviez perdu beaucoup de sang ?*

**G.** : Oui, j'avais perdu beaucoup de sang. Alors là-bas, ils m'ont au moins soignée pour ça, et puis ils m'ont transférée à l'hôpital général d'Uvira, mais là-bas, ils n'ont pas pu faire grand-chose pour moi. J'y ai passé trois jours. [*J'ai alors été*] transférée à Bukavu, à l'hôpital de Panzi<sup>3</sup>, où j'ai eu au moins quatre opérations, mais elles n'ont pas marché.

*AI : Lorsque le soldat vous a tiré dessus, tous vos organes internes ont été détruits ?*

**G.** : Tout, tout. Oui, tous mes organes. En tout cas, c'était tout abîmé à l'intérieur. Ici, à l'hôpital de Panzi, ils ont essayé d'arranger ça, mais j'avais toujours un problème de fistule<sup>4</sup> qui n'a pas pu être soigné. J'étais incontinente en permanence, je ne pouvais rien faire pour retenir mes urines. Alors, à cause de ça... Oui, le médecin de l'hôpital de Panzi a tout essayé, mais ça n'a pas marché.

*AI : Vous avez eu beaucoup d'opérations ?*

**G.** : Oui, mais finalement, ils ne pouvaient plus rien faire pour moi. Ils ont dit que ma famille pourrait peut-être m'aider, mais ma famille est très pauvre, surtout avec les problèmes liés à la guerre. En tout cas, ma famille ne pouvait rien faire ; elle n'avait même pas dix dollars pour m'aider. Je suis restée ici, à Bukavu, pour chercher quelqu'un qui pourrait m'aider. Alors, par chance, j'ai rencontré [*une organisation locale de défense des droits humains*] qui a contacté Amnesty International. Puis on m'a dit que vous aviez accepté de m'aider et je me suis dit que tout allait s'améliorer. [*Ensemble, vous m'avez aidé à obtenir*] les soins médicaux supplémentaires dont j'avais besoin, c'était en 2002, puis je suis revenue ici une fois mes problèmes réglés. Je vous remercie pour tout ça et je remercie les gens d'Amnesty International.

*AI : Et maintenant, qu'aimeriez-vous faire dans l'avenir ?*

**G.** : Maintenant ? Lorsque je suis rentrée, je me suis demandé : « *Qu'est que je peux faire ?* » Je suis trop faible pour faire du commerce, je ne peux pas non plus rentrer chez moi cultiver un champ...

---

2. L'hôpital a été complètement pillé pendant le conflit. Il est maintenant partiellement reconstruit et rééquipé grâce à l'aide d'ONG internationales, mais, comme tous les centres de soins de l'est de la RDC, il manque toujours des médicaments, du matériel et du personnel nécessaires.

3. L'hôpital de Panzi reçoit le soutien d'ONG internationales ; il est spécialisé dans les soins médicaux aux victimes de viol. Toutes les interventions chirurgicales, hormis les plus complexes, peuvent y être réalisées, bien que l'hôpital ne puisse soigner qu'une fraction des femmes qui ont besoin d'être opérées à la suite d'un viol.

4. Déchirure interne entre l'anus et le vagin. Dans le cas de Georgette, ce problème était compliqué par le fait que son utérus et son urètre étaient largement détruits.

*AI : Aviez-vous peur de rentrer chez vous, dans votre village ?*

**G. :** Oui j'avais très peur, trop peur de revenir là où c'était arrivé. Je me suis installée ici, à Bukavu. Je me suis demandé ce que je pouvais faire, et la seule chose que je voulais faire à tout prix, c'était étudier ; j'en avais envie depuis longtemps. Puis l'année dernière, j'ai rencontré quelqu'un qui a pu m'aider à reprendre mes études.

*AI : Qu'est-ce que vous voulez étudier ? Quel est le métier que vous souhaitez faire ?*

**G. :** Si j'obtiens mon diplôme d'état, je veux faire de la médecine, c'est tout.

*AI : Vous voudriez devenir médecin ?*

**G. :** Oui [elle rit timidement].

*AI : Pourquoi ?*

**G. :** Pourquoi ? À cause de tout ce qui m'est arrivé. Je sentais que... En fait, je veux aider les autres à mon tour. Je suis passée dans de nombreux hôpitaux. J'ai vu beaucoup de gens qui voulaient m'aider... C'est pour ça que j'ai beaucoup envie d'aider les autres, moi aussi. À cause des problèmes que j'ai eus, c'est pour ça.

*AI : Nous vous souhaitons bonne chance. Avez-vous un souhait particulier pour les autres femmes du Congo, qui ont souffert comme vous ?*

**G. :** Je leur souhaite d'être aidées, parce que j'en connais beaucoup qui ont été victimes de viol et qui n'ont reçu aucune aide. Aucune aide du tout. Quand je les vois, je suis mal à l'aise parce que moi, j'ai eu la chance d'avoir quelqu'un pour m'aider, mais lorsque je vais à l'hôpital c'est horrible de rencontrer ces femmes en train de souffrir, ça me fait mal. À cause de ces femmes, je souhaite qu'on vienne en aide aux femmes du Congo, parce qu'elles ont beaucoup souffert. Oui. Qu'on les aide surtout pour les soins médicaux.

En juillet 2004, Georgette a obtenu son diplôme d'état, premier pas vers des études de médecine.

### **Une mère et son bébé**

Élizabeth est âgée de dix-neuf ans. Elle arrive avec sa petite fille de deux mois.

*Amnesty International : Pourquoi êtes-vous venue nous voir aujourd'hui ?*

**Élizabeth :** Je suis venue vous expliquer les problèmes que j'ai avec mon bébé.

*AI : Comment s'appelle-t-elle ?*

**É. :** Clarice.

*AI : Que s'est-il passé ?*

**É. :** C'était le 27 mai de l'année dernière, en 2003. J'allais aux champs avec trois autres femmes et nous avons croisé des militaires venant de l'intérieur des terres.

*AI : C'était où ?*

É. : Sur le plateau au-dessus de la ville. Ils nous ont prises de force. Nous ne pouvions pas nous défendre ; ils nous ont violées. Ils étaient violents : ils avaient des armes et ils venaient ici pour se battre. C'est comme ça que je me suis retrouvée enceinte de cet enfant.

*AI : Vous ont-ils menacés ?*

É. : Oui. Nous ne pouvions rien faire. Nous avons essayé de les repousser, mais certains d'entre eux pointaient leurs armes sur nos têtes. L'un d'eux m'a dit : « *Si tu continues, je vais te faire sauter la cervelle !* »

*AI : Combien étaient-ils ?*

É. : Ils étaient huit. Ils nous ont violées chacun à leur tour.

*AI : Combien de temps vous ont-ils retenues ?*

É. : Ça a duré longtemps. Chaque soldat prenait tout le temps qu'il voulait.

*AI : Les avez-vous reconnus ?*

É. : Non, c'étaient des soldats, c'est tout ce que je sais.

*AI : Et après, est-ce que quelqu'un est venu vous aider ?*

É. : Non, il n'y avait personne autour. Nous avons dû rester là jusqu'à la nuit. Puis d'autres soldats sont arrivés, une patrouille de la ville, et ce sont eux qui nous ont ramenées.

*AI : Pourquoi êtes-vous restées là-bas si longtemps ?*

É. : Nous étions très faibles après cette agression, et nous avons peur de rencontrer d'autres soldats sur la route.

*AI : Est-ce que vous ressentez des douleurs ?*

É. : J'ai mal au niveau du bas-ventre, dans le dos et à la jambe gauche. On m'a donné des comprimés. Les douleurs ont empiré après l'accouchement.

*AI : Vous avez accouché en janvier, en février ?*

É. : Oui, en février. Au mois de juin, quand j'ai remarqué que je n'avais pas eu mes menstruations, j'ai su que j'étais déjà enceinte. Les autres m'ont conseillé d'avorter<sup>5</sup>, mais je ne voulais pas.

*AI : Comment va votre bébé ?*

É. : Ces temps-ci, elle est constipée.

*AI : Êtes-vous mariée ?*

É. : Non, je ne suis pas mariée.

---

5. L'avortement est illégal en RDC, même en cas de viol. De nombreuses femmes mettent leur vie en danger en cherchant à se faire avorter par des guérisseurs traditionnels, dont les pratiques et le matériel respectent rarement les normes d'hygiène.

**AI :** Êtes-vous retournée aux champs depuis ?

**É. :** Non, j'ai trop peur.

**AI :** Comment faites-vous pour assurer votre subsistance et celle de Clarice ?

**É. :** Jusqu'à présent, j'habite avec ma mère et nous nous occupons toutes les deux de l'enfant. Ma mère achète du manioc et elle en fait de la farine qu'elle vend au marché.

**AI :** Comment les gens ont-ils réagi, par rapport à votre bébé ?

**É. :** Les voisins, mon entourage, disaient : « *Vous allez accoucher d'un ennemi.* » Mais lorsqu'ils ont vu que c'était une fille ils ont dit : « *Dieu merci, c'est une fille, elle se mariera. Elle ne nous combattra pas.* » Mais je les entends encore parler dans mon dos. Je ne vois pas ce que je peux faire. Si j'en avais les moyens, je serais peut-être partie ailleurs, mais j'ai dû rester ici. Et je m'inquiète pour mon avenir, j'ai peur de ce qui m'arrivera demain. Avant, j'étais à l'école, mais je ne peux pas y retourner et je ne sais pas comment je vais pouvoir survivre. Je ne dors plus la nuit. Je reste couchée. Lorsque j'entends pleurer le bébé, je me mets moi aussi à pleurer.

**AI :** À part votre mère, y a-t-il d'autres gens qui vous aident ?

**É. :** Une organisation locale de défense des droits de l'homme m'a donné un dollar et elle m'a écoutée. Mais sinon, il n'y a que ma mère qui m'aide. Je lui demande de dire aux voisins d'arrêter de parler comme ça de mon enfant et de moi et de leur expliquer que ce qui m'est arrivé n'est pas de ma faute.

**AI :** Qu'est-il arrivé aux autres filles qui étaient avec vous ? Vous les voyez toujours ?

**É. :** Elles comprennent, elles ne me reprochent rien. Elles n'ont pas eu de bébé. Nous étions toutes malades ; elles avaient aussi des douleurs et des difficultés à se tenir debout.

### **La militante**

*« Je m'appelle Bernadette. Je travaille pour une organisation locale de femmes. Je suis responsable du service d'accueil et de conseil. Notre organisation travaille pour protéger et promouvoir les droits humains, en particulier les droits des femmes et des enfants. Depuis que nous avons commencé, nous avons soutenu et écouté plus de 900 femmes. Nous travaillons dans presque toutes les zones de la région, mais nous faisons face à de nombreuses difficultés.*

*« Nous essayons d'écouter les femmes et de les conseiller le mieux possible. Pas seulement les femmes qui ont été violées, mais aussi les victimes de toutes les formes de violences sexuelles. Nous avons trois refuges et centres d'accueil. Certaines femmes doivent marcher de longues distances pour venir nous voir, car elles n'ont pas d'argent pour se payer le transport. Elles sont parfois très malades, mais elles viennent quand même à pied, marchant parfois pendant deux ou trois jours. Et quelquefois, lorsqu'elles arrivent ici, nous ne pouvons même pas leur fournir les produits les plus indispensables : savon, nourriture, vêtements... Certaines restent chez nous, car le seul hôpital offrant des soins médicaux dignes de ce nom [géré par une organisation internationale] se trouve à côté de notre refuge, à B.*

*« Nous écoutons les femmes, nous essayons de leur apporter un soutien psychologique, de les aider à obtenir des soins médicaux et nous essayons de leur donner un peu d'argent, car habituellement, lorsque les soldats violent les femmes, ils leur prennent également tous leurs biens, même leurs vêtements et leurs ustensiles de cuisine. Et de nombreuses femmes qui ont été rejetées par leurs maris doivent subvenir seules aux besoins de leurs enfants, leur trouver un abri et de la nourriture. De nombreux enfants souffrent de malnutrition grave. Nous essayons de leur donner quelque chose lorsque c'est possible, pour qu'elles puissent recommencer leur vie seules : par exemple, une petite somme d'argent pour qu'elles puissent acheter de la nourriture et ensuite la revendre au marché avec un petit bénéfice, ou des semences et une houe.*

*« Cependant, les problèmes sont nombreux. Même s'ils disent que la guerre est finie, je peux vous assurer qu'elle est toujours présente ici. Dans beaucoup de villages, les femmes ne reçoivent aucune aide, elles sont laissées à elles-mêmes. Elles sont terrorisées. Nos employés reçoivent également des intimidations. Il y a deux semaines, je me rendais à K. et j'ai été menacée par trois soldats qui disaient que nous exagérons les viols ; ils ont essayé de prendre les documents que je transportais. Ils ont peur qu'on fasse connaître leurs secrets. On nous convoque régulièrement pour nous questionner. Nous ne conservons pas nos fichiers ici. Nous les envoyons à G. pour des raisons de sécurité.*

*« C'est dur aussi sur le plan personnel : parfois, lorsque je suis en train d'écouter une femme, j'ai l'impression que c'est trop, quand elle parle de ses problèmes, de la manière dont elle a été violée, dont elle a été rejetée par sa famille. Quelquefois, plusieurs femmes essaient de me parler en même temps pour me livrer leurs problèmes, leurs besoins. Moi aussi, ça me traumatise.*

*« C'est pourquoi je veux demander à la communauté internationale de nous venir en aide. Nous avons besoin de formations et de plus de personnel. Nous avons besoin de dispensaires qui aient les médicaments nécessaires. Nous avons besoin de davantage de centres d'accueil, parce que tant de femmes doivent venir de loin et si nous avons plus de centres, nous pourrions venir en aide à plus de femmes dans leurs communautés. Ici, à B., nous avons cinq pièces, et il y a souvent 15 à 20 femmes qui arrivent en même temps. Ce n'est pas suffisant. Je demande également à notre gouvernement de commencer par punir les auteurs des viols, parce que tant qu'ils ne seront pas inquiétés, nous ne pourrons pas réparer les dégâts moraux et psychologiques, et les victimes n'auront pas le courage d'aller de l'avant. »*

### **L'infirmier**

Gilbert est l'infirmier responsable d'un centre de soins public dans un district rural de la province du Sud-Kivu. Ce centre soigne habituellement une population de 9000 personnes, mais en raison du conflit, il a été submergé de patients venus des régions voisines où les dispensaires ont été détruits. Au moment de la visite d'Amnesty International, la pharmacie du centre était presque vide. Le centre prend en charge les accouchements et de nombreuses maladies, allant des pathologies mineures à des cas pouvant s'avérer plus sérieux, comme les maladies sexuellement transmissibles ou le paludisme. Parmi ses patients, on compte de nombreuses victimes de viols. Les cas les plus graves sont transférés à l'hôpital le plus proche, à plusieurs kilomètres de là, qui fonctionne lui aussi avec des ressources minimales.

**Amnesty International :** *Qu'est-ce que vous construisez ici ?*

**Gilbert :** Ce sera notre nouveau service de maternité.

**AI :** *Vous voulez séparer les mères du reste du centre ?*

**G. :** Oui, comme ça, personne ne pourra les entendre crier [rire] ! Non, c'est pour les protéger des infections.

**AI :** *Où vous êtes-vous procuré les briques ?*

**G. :** J'en ai parlé à l'instituteur d'ici et il en a fait fabriquer par les enfants qui les ont ensuite amenées ; d'autres personnes de la communauté nous ont également aidés. Mais nous n'avons pas encore de tôles pour le toit, ni de portes. Peut-être dans quelques mois...

**AI :** *Comment c'était, ici, pendant les combats ?*

**G. :** On a eu beaucoup de problèmes pendant la guerre, les militaires ont pillé le centre à de nombreuses reprises. On recevait plus de patients à ce moment-là parce que les autres dispensaires de la zone ne fonctionnaient pas. Quand les combats se rapprochaient trop, nous devions fuir. Quelquefois, nous entendions des tirs, et les malades s'enfuyaient avec une perfusion pendant à leur bras. Les premiers soldats qui sont arrivés ont volé tout l'équipement qu'ils pouvaient emporter : les matelas, les microscopes, tout. Si le centre n'a pas fermé, c'est que nous avons beaucoup de matériel qui est très lourd à transporter, mais nous avons perdu tout ce qui était transportable.

**AI :** *Combien de gens recevez-vous ici ?*

**G. :** Actuellement, nous recevons en moyenne 1000 personnes par mois, c'est-à-dire 20 ou 30 par jour.

**AI :** *Avez-vous assez de médicaments pour les soigner ?*

**G. :** Non. Nous recevons des médicaments de base d'une ONG internationale mais ça ne suffit pas. Le stock qu'ils nous donnent pour un mois est épuisé en 20 jours. Pour les 10 jours restants, je dois demander des médicaments de-ci de-là. Après cet entretien, je dois aller donner de la quinine à des malades. Je devrais la leur injecter par perfusion, mais je dois la leur donner par voie orale, en petites doses, ce qui n'est pas aussi efficace. C'est du bricolage, on fait comme ça pour se débrouiller.

**AI :** *Est-ce que les patients doivent payer ?*

**G. :** Nous avons un tarif forfaitaire. Chaque patient paye 100 francs<sup>6</sup>, quel que soit le traitement dont il a besoin.

---

6. Environ 0,20 €. La grande majorité des Congolais vit avec environ 0,16 € par jour. L'hôpital général le plus proche fait payer environ 0,81 € pour des soins en hôpital de jour, un peu moins de 1,62 € pour les admissions d'enfants et près de 2,03 € pour les admissions d'adultes. Dans d'autres endroits, une consultation avec un médecin (sans compter le traitement) coûte environ 1,22 €, ou environ 0,40 € avec un infirmier. La plupart des gens ne peuvent se payer des soins, doivent faire des choix inacceptables entre, par exemple, la santé et l'éducation des enfants (pour laquelle il faut également payer des frais de scolarité), ou sont contraints de vendre des biens essentiels, comme le bétail.

*AI : Recevez-vous un salaire de l'État?*

**G. :** Non, ça non. Plus depuis longtemps. Et d'ailleurs, vous pouvez voir le grand nombre de malades que nous recevons et le manque d'effectifs. Il arrive que, en tant qu'infirmier-chef, je passe cinq jours sans sortir d'ici. Je dors ici et je mange ici à cause du nombre de malades. Mais nous ne recevons rien de la part du gouvernement. Nous travaillons dur pour guérir nos frères et nos sœurs, mais nous n'avons rien. Au moment où je vous parle, il est déjà seize heures et je n'ai pas encore mangé depuis tôt ce matin. S'il est possible au gouvernement ou à la communauté internationale de nous venir en aide, ils doivent le faire.

*AI : Avez-vous des enfants ?*

**G. :** Oui, je suis père de cinq enfants. Pour chacun d'eux, je dois payer un dollar par mois pour l'école, vous imaginez ce que ça représente.

*AI : Que souhaiteriez-vous dire au gouvernement, à la communauté internationale ?*

**G. :** J'aimerais dire : « Venez voir ce qui se passe ici par vous-mêmes. Venez voir comment nous venir en aide, comment nous financer et nous trouver le matériel et les médicaments dont nous avons besoin. Parce que cette situation dure depuis longtemps... »

---

*La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : DRC: Surviving rape – Voices from the east.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - octobre 2004.*

*Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*

*Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :*